



Mon ex ne veut plus que je voit mes enfants

Par **jules29**, le **27/08/2010** à **00:58**

Bonjour,mon ex avec qui j'ai eu deux enfants,ma quitté du jour au lendemain pour un homme qui venait de sorti de prison(il a un bracelet électronique).Cela fait un mois maintenant et ils ont été porté plainte contre moi,mais pour des fausse déclaration et a plusieurs reprises,et depuis une semaine ils ne me laisse plus voir mes enfant.J'ai pu voir mes enfants dimanche soir car mon ex n'avait plus d'argent et donc m'a fait acheter des course pour les enfants,mais depuis,elle me dit que je ne peux plus les voir tant qu'il n'y aura pas de jugement,j'ai donc pris rendez-vous avec un avocat mais je voulais savoir ce que je peut faire en attendant de le voir,et savoir si elle a le droit de ne plus me montré mes enfants,je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Par **mimi493**, le **27/08/2010** à **03:07**

Vous ne pouvez rien faire pour l'instant.
Prenez votre mal en patience pour ne pas faire des choses qui se retourneraient contre vous.
Attendez de voir votre avocat.

Par **jules29**, le **27/08/2010** à **10:50**

merci de m'avoir répondu mais vous dites quelle peut m'interdire de voir me enfants et que je ne peut rien y faire

Par **mimi493**, le **27/08/2010** à **16:28**

Sans jugement vous donnant des droits, oui. Que voulez-vous faire ? Entrer de force dans son domicile ? ça serait un délit.

Vous planter devant sa porte ou téléphoner ? elle va porter plainte pour harcèlement.

Dans un tel contexte, elle pourrait retourner contre vous, toute tentative de voir les enfants (sauf si c'est organisé, avec votre avocat, pour avoir des preuves qu'elle refuse que vous voyez vos enfants)

Mais elle se met en tort. Elle ne sera pas en bonne position devant le jaf. Ne faites pas l'erreur d'annuler cette position par vos actes.

Voyez votre avocat. Vous ferez une requête devant le JAF, il vous expliquera quoi faire, quoi ne pas faire.